CCPEVA le mag

#14 | Novembre 2024

Magazine de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance

07 *Rencontre*

La fabrique des métiers verts

08 *Engagement*

Modernisation des déchetteries

16 *Repère*

Votre réseau de transport évolue

PLACER LE BIEN-VIVRE *au cœur de nos priorités*

cc-peva.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE

Sommaire

04 Quoi de neuf ?
Portage de repas
Votre repas, livré à domicile et bien plus encore
Ils sont entrés dans la boucle !
Lancement d'un nouveau Programme Local de l'Habitat
Courtoisie, politesse, civisme
Tous concernés par le respect !
Un affichage publicitaire mieux encadré
Label Territoire Engagé pour la Transition Écologique : une première étoile prometteuse pour la partie économie circulaire !
De nouvelles affiches pour le Pays d'art et d'histoire !
Transport scolaire 2024-25

07 Rencontre
La Fabrique des métiers verts pour un avenir tourné vers la transition écologique

08 Engagement
Modernisation des déchetteries

10 Dossier
Placer le bien-vivre au cœur de nos priorités

16 Repère
Réseau de mobilité : votre réseau de transport évolue

18 Actions
Les Journées européennes du patrimoine sur le territoire
La CCPEVA œuvre en faveur de la culture pour les plus jeunes
Projet « école dehors » : une démarche pédagogique en développement

19 Découvrir
De nouveaux parcours numériques pour découvrir le Pays d'art et d'histoire en s'amusant !
Sentiers raquettes

20 Moments forts
L'eau au cœur des animations des semaines du développement durable
Com'les Pros : dans les coulisses des entreprises locales
Rentrée instructive et conviviale au campus
Rentrée du transport public : de la nouveauté pour les scolaires
Octobre rose : retour sur un mois de mobilisation et de solidarité

22 Infos pratiques
La Fresque de l'eau : testez vos connaissances sur l'eau
AGENDA CCPEVA : Animations grand public
Les bonnes pratiques pour un tri optimal dans le bac jaune

VOS ÉLUS
dans cette édition

Engagement
Renato Gobber
Vice-président en charge de la prévention, de la stratégie et de la gestion des déchets

Dossier
Caroline Saiter
Vice-présidente en charge de la solidarité et de la cohésion sociale

Dossier
Elisabeth Giguelay
Vice-présidente en charge de l'économie circulaire

Repère
Jacques Burnet
Vice-président en charge de la mobilité et des transports

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE

Directrice de la publication : Josiane Lei | Rédaction : service communication CCPEVA, agencereciproque.fr
Mise en page : agencereciproque.fr | Photos : ©CCPEVA, ©AdobeStock
Imprimé à 21 460 exemplaires par l'imprimerie Courand | ISSN : 2606-5916 - 3ème semestre 2024

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences directes, la communauté de communes s'engage activement en faveur de la santé pour le bien-vivre de tous.

Chères habitantes, chers habitants,

Dans un monde où les défis sociaux se multiplient, il est essentiel de considérer l'ensemble des aspects qui touchent notre quotidien. La crise sanitaire a révélé notre fragilité et amplifié les inégalités sociales et territoriales. Les changements climatiques et leurs impacts environnementaux affectent également ces enjeux et notre santé. Cette situation est préoccupante et la communauté de communes, au travers de ses compétences directes, doit jouer un rôle clé dans l'amélioration des politiques publiques, notamment en matière de transport, d'habitat, d'action sociale et de préservation de l'environnement, qui influencent de nombreux déterminants de santé.

La santé est un droit fondamental, et il est de notre responsabilité collective de trouver des solutions pour garantir à chacun l'accès aux soins dont il a besoin. C'est pourquoi la CCPEVA a signé son premier contrat local de santé, témoignant de notre détermination à agir de manière coordonnée dans divers domaines de la santé : prévention, promotion de la santé, accès aux soins et accompagnement médico-social.

La CCPEVA seule ne peut agir et ambitionne de fédérer les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour faciliter les synergies, expérimenter et innover au profit des parcours de vie, de santé et de soins des habitants. En travaillant ensemble, nous pouvons bâtir un environnement où chacun, des plus jeunes aux plus âgés, trouve sa place et bénéficie des ressources nécessaires pour s'épanouir.

Je salue l'engagement des professionnels de santé présents sur notre territoire, ainsi que celui de tous les acteurs locaux qui œuvrent pour améliorer cette situation.

Notre territoire est riche en ressources, en initiatives et en solidarité. Toutes ces énergies partagées, cette vision globale et inclusive nous motivent à aborder les défis sociaux de notre époque, en mettant l'accent sur l'entraide. Ces actions sont cruciales pour garantir un cadre de vie sain et agréable pour tous les habitants, un lieu de vie où il fait bon vivre pour tous.

Avec toute ma sincérité,

Josiane Lei,
Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance

Portage de repas
Votre repas, livré à domicile et bien plus encore

La CCPEVA assure un service pour les personnes âgées de 65 ans et plus ou porteuses d'un handicap. La prestation est adaptée et personnalisée en fonction des besoins du bénéficiaire et contribue à l'amélioration de son bien-être.

Depuis le 1er août, la CCPEVA travaille en partenariat avec les hôpitaux du Léman pour la production des repas.

+ Tarif moyen d'un repas hors aides financières facturé aux communes : **10.32 €**

NOV
28

JOURNÉE NUMÉRIQUE DU SYANE : SUR LES EXPÉRIENCES DES OBJETS CONNECTÉS.

Salle d'Animation de Neuvecelle

En savoir plus sur *syane.fr*

L'INFO

Ils sont entrés dans la boucle !

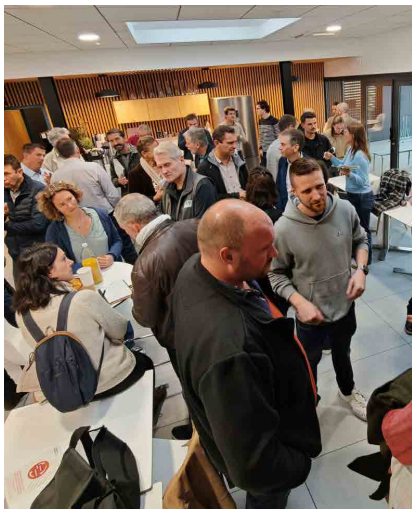

Depuis début octobre, le programme « Entrez dans la boucle » est lancé sur les parcs d'activités de la CCPEVA et Thonon Agglomération. Cette démarche de coopération interentreprises a pour objectif de :

- Favoriser l'économie circulaire et réduire la production de déchets sur notre territoire ;
- Optimiser l'utilisation des ressources (matérielles, humaines, énergétiques) ;
- Encourager les collaborations entre entreprises locales.

19 entreprises et 2 communes du parc d'activités économiques des Vignes Rouges à Publier et du reste du territoire se lancent ainsi dans l'aventure. Elles seront accompagnées par des experts (Circul'R, NymphéA, Upsilo ou encore Colibree) tout au long de l'année pour développer des solutions avec l'ensemble des acteurs sur de nouvelles opportunités commerciales et l'amélioration de leur empreinte environnementale. Selon l'ADEME, 50% des entreprises ayant développé une démarche d'économie circulaire ont pu en moyenne bénéficier de nouveaux clients grâce aux synergies créées.

Territoires d'industrie
Pays d'Évian – vallée d'Abondance

LEADER

Papeteries du Léman, Actini, SAEME (Société des eaux minérales d'Évian), DAZZA, Eurovia Alpes, Metal X, Vitrerie menuiserie évianaise, Sinfal, Dauphiblanc, Chablais Insertion, Evian Resort, Montagnes Cafés, Escoffier Frères, Les fermiers de Marin, Biocoop, Établissements Bugnon, Limatec, Société Bochaton Frères, Sunset, communes d'Évian-les-Bains et de Publier.

Lancement d'un nouveau Programme Local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCPEVA fixe la stratégie logement pour les 6 prochaines années. Il vise à répondre aux besoins en logements tout en garantissant un développement durable du territoire. Depuis 2015, la CCPEVA s'appuyait sur un PLH, prorogé jusqu'en 2023, avec des priorités comme diversifier l'offre de logements et répondre aux besoins spécifiques.

En octobre 2023, la CCPEVA a lancé l'élaboration d'un nouveau PLH. De juin à juillet 2024, des échanges avec les 22 communes ont permis de recenser les besoins locaux. Le diagnostic a été présenté le 13 novembre dernier, pour une approbation finale du document prévue pour septembre 2025.

en 5 min

Courtoisie, politesse, civisme Tous concernés par le respect !

La CCPEVA lance sa première campagne contre les incivilités. Les agents de la communauté de communes sont malheureusement trop souvent confrontés à l'impolitesse et l'irrespect de certains usagers. Qu'il s'agisse des agents de collecte, des gardiens de déchetterie, des techniciens en eau potable ou assainissement, des agents d'accueil, des agents administratifs ou des conducteurs de bus, tous les métiers sont concernés. Grâce à cette campagne d'affichage, la collectivité souhaite changer les comportements et mettre en lumière le travail quotidien des agents, afin d'offrir aux habitants le meilleur service public possible.

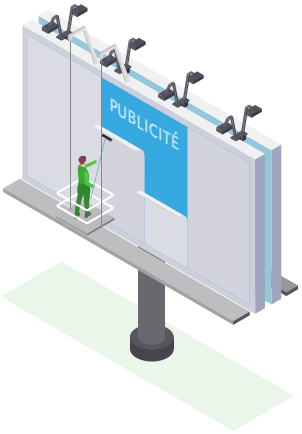

Un affichage publicitaire mieux encadré

La CCPEVA a réalisé un diagnostic sur son territoire pour réguler l'affichage publicitaire, les enseignes et pré-enseignes, et ainsi préserver le cadre de vie et le paysage.

Le territoire présente une faible densité de publicités, un élément que le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) pourrait préserver dans une démarche de prévention. Une attention particulière est portée sur la publicité lumineuse, actuellement peu régulée, que le RLPi pourrait mieux encadrer.

De plus, le diagnostic souligne l'impact visuel des enseignes scellées au sol et en toiture, notamment en ce qui concerne leur intégration paysagère. Présenté le 3 décembre, le diagnostic du bureau d'étude estime l'élaboration du règlement sur environ 8 mois.

Label Territoire Engagé pour la Transition Écologique : une première étoile prometteuse pour la partie économie circulaire !

Après avoir obtenu deux étoiles dans le cadre du programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE) pour la partie climat - air - énergie, la communauté de communes vient d'obtenir sa première étoile pour la partie économie circulaire ! Avec cette première étoile la CCPEVA s'engage dans l'amélioration continue et pour la progression constante de sa politique d'économie circulaire. **En route pour les futures étoiles !**

De nouvelles affiches pour le Pays d'art et d'histoire !

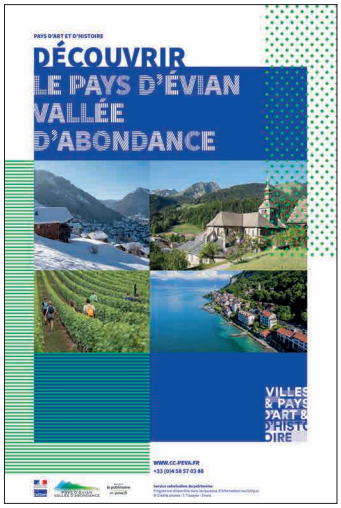

Cet été, les nouveaux visuels du label Pays d'art et d'histoire de la CCPEVA ont vu le jour pour répondre à la nouvelle charte graphique du ministère de la Culture. Elles ont été distribuées dans les offices et bureaux d'information touristique du territoire ainsi que dans les sites culturels, les mairies et les partenaires qui souhaitent les exposer.

2 **nouveaux modèles d'affiches** pour présenter le Pays d'art et d'histoire.

Transport scolaire 2024-25

2 625 **inscrits**

75 **circuits** qui desservent 21 établissements

Consultez notre nouvelle FAQ sur cc-peva.fr

Nos valeurs sont la transition écologique, la mixité sociale et la valorisation des métiers manuels.

Carole Lousao (Coordinatrice FDMV et présidente CPIE Chablais Léman)

LA FABRIQUE DES MÉTIERS VERTS *pour un avenir tourné vers la transition écologique*

Implantée dans le Chablais et fondée en 2022, l'association « La fabrique des métiers verts », grâce à ses valeurs pédagogiques, économiques et sociales, a pour vocation d'offrir des formations immersives dans les métiers manuels de la transition écologique à un public en difficultés d'insertion professionnelle. Si son principal but est de faire le lien entre les jeunes et les entreprises de la transition écologique du territoire, elle ouvre aussi ses portes à un public en questionnement (décrochés scolaires, chômeurs, en reconversion…).

+ Des formations immersives pour impulser les vocations environnementales de demain

Ces formations immersives proposées par l'association permettent de faire découvrir des métiers porteurs de sens et d'avenir, auprès de professionnels bienveillants et accueillants, ayant adhérés très facilement au modèle de formation.

La participation de l'association au dispositif « La place de l'émergence » leur a permis de financer une phase expérimentale, de tester leur fonctionnement et de susciter l'engouement de partenaires tels que la Mission locale jeunes du Chablais, ou des associations d'insertion et d'aide aux porteurs de handicap.

Grâce à cela, une première semaine de formation « Remobilisation » a pu être organisée, cet été, auprès de plusieurs entreprises de secteurs d'activités variés (métiers du bois, de l'arborisme, de la préservation d'espaces naturels et de l'eau, de la boulangerie bio, de l'apiculture et du Low Tech.). Sept stagiaires ont eu l'opportunité d'y participer et d'aller à la rencontre de ces entreprises désireuses de partager leur parcours, d'expliquer leur métier en alliant théorie et pratique. Retrouver la motivation, remettre à jour ces capacités d'action, voilà ce que « La fabrique des métiers verts » peut offrir à ces stagiaires grâce à une équipe de bénévoles et de co-présidents engagés pour impulser des vocations professionnelles environnementales.

L'association vient aujourd'hui d'être reconnue comme organisme de formation et rentre en phase de recherche de financement auprès d'acteurs du territoire afin de pouvoir proposer gratuitement ces formations à un public en recherche d'avenir.

Vous souhaitez partager une initiative locale ou un engagement qui pourrait tous nous inspirer ?
Contactez-nous : communication@cc-peva.fr

MODERNISATION *des déchetteries*

La réhabilitation des déchetteries est un enjeu crucial pour un avenir durable. Elle est essentielle pour la bonne valorisation des déchets mais aussi la protection de l'environnement, de la santé publique et de celle des usagers.
La CCPEVA a lancé courant 2022 la révision de son schéma des déchetteries. L'étude en cours a pour objectif de répondre aux enjeux règlementaires et environnementaux en proposant aux usagers un service public de qualité, cohérent avec le contexte territorial.

Lancement du diagnostic avec un bureau d'étude spécialisé
23/09/2023

Étude sur le contrôle d'accès des déchetteries en partenariat avec Thonon Agglomération. Mise en place d'espaces de tri pour les articles de sports et loisirs et les articles de bricolages et jardin avec ECOLOGIC
15/05/2024

Travaux de sécurisation Châtel, La Chapelle d'Abondance et Bernex
NOVEMBRE 2024

Réhabilitation/ construction des nouvelles déchetteries
2026

En 2023 :

9 502
tonnes collectées en déchetteries en 2023

223
kg/hab. en moyenne sur 2023

10
éco-organismes qui travaillent avec les déchetteries pour le traitement des déchets

Optimiser et sécuriser

Constatant le vieillissement des déchetteries et pour garantir la sécurité des usagers, les déchetteries de Bernex, La Chapelle d'Abondance et Châtel vont bénéficier de travaux de sécurisation d'ici la fin de l'année 2024.

Des garde-corps et des bavettes (plaques qui réalisent la jonction entre la plateforme et la benne) vont être ajoutés aux abords des quais afin d'améliorer la protection des utilisateurs de la déchetterie contre les chutes en hauteur ainsi que la gestion de la déchetterie pour les agents. Ces travaux permettront également la réhabilitation d'un ancien emplacement sur la déchetterie de La Chapelle d'Abondance, ce qui rendra possible une implantation différente des réceptacles de la plateforme. Des remaniements seront alors engagés pour mettre en place de contenants séparés de réception des déchets DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques), tel que les réfrigérateurs ou les ordinateurs, actuellement collectés mais triés entre le flux ferraille et encombrant.

Réhabiliter et construire

Le 15 mai 2024, la CCPEVA a co-signé avec Thonon et le SERTE (Syndicat d'Épuration Région Thonon et Évian) une convention pour étudier la possibilité d'équiper les déchetteries en contrôle d'accès. Le contrôle d'accès dans les déchetteries est une composante essentielle pour assurer un bon fonctionnement de ces infrastructures. Outre l'avantage de limiter l'accès aux utilisateurs autorisés, supprimant ainsi les dépôts extérieurs, sa mise en place permettra de mieux réguler la fréquentation et d'éviter la surcharge de certains sites afin de les rendre plus confortables à utiliser pour les usagers.

Le schéma directeur en cours pour les déchetteries de la CCPEVA est crucial pour la gestion locale des déchets. Il permet de faire un état des lieux des infrastructures de collecte et d'évaluer leur efficacité. Des études sont actuellement menées pour réhabiliter et moderniser les déchetteries de Lugrin et Vinzier. Il est également nécessaire d'optimiser la localisation des déchetteries plus petites ou isolées. Par exemple, la mise aux normes des sites de Bernex et Champanges n'est pas envisageable. Les déchetteries de Châtel et La Chapelle pourraient être regroupées en un site plus grand et central. La construction de deux nouvelles déchetteries, en remplacement des quatre sites existants, est donc en cours de réflexion dans la vallée. Quant à la commune de Vacheresse, l'étude est engagée pour la construction de la nouvelle déchetterie. La localisation des futures déchetteries est soigneusement étudiée pour assurer une répartition géographique homogène et cohérente sur l'ensemble du territoire, tant en bord de lac que dans la vallée.

La requalification des déchetteries permettra de répondre aux nouvelles réglementations environnementales et d'accueillir de nouvelles filières de tri grâce à de nouvelles infrastructures.

Renato Gobber, Vice-président en charge de la prévention, de la stratégie et de la gestion des déchets

Au cœur de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance, le bien-être de tous repose sur un engagement fort en faveur du social. La CCPEVA se mobilise pour améliorer l'accès à la santé, tout en renforçant les liens communautaires à travers des initiatives facilitant la vie quotidienne de ses habitants.

PLACER LE BIEN-VIVRE *au cœur de nos priorités*

Depuis plusieurs années, la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) s'engage activement pour améliorer le bien-être de ses habitants. En 2017, une première analyse des besoins sociaux et de santé a été initiée, puis approfondie et mise à jour dans le contexte post-covid. Ce travail de diagnostic, en lien avec les partenaires institutionnels et locaux, a permis de dresser un état des lieux complet des besoins de la population, d'identifier les enjeux prioritaires sur le territoire et d'élaborer une feuille route. Cette feuille de route se décline aujourd'hui dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) et d'un Contrat Local de Santé (CLS). Ces deux dispositifs partenariaux visent à renforcer l'efficacité et la cohérence de l'action sociale et des politiques publiques pour répondre aux besoins croissants du territoire.

Face aux défis actuels, la CCPEVA renforce et développe les partenariats avec les acteurs institutionnels et locaux intervenants sur le territoire dans le but d'encourager la coopération et la solidarité pour améliorer les services de proximité, développer ou ajuster l'offre sociale et de santé en fonction des besoins actuels et futurs. Elle s'engage ainsi à contribuer à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie de tous ses habitants.

3 QUESTIONS À...

Caroline Saiter, Vice-présidente en charge de la solidarité et de la cohésion sociale
Elisabeth Giguelay, Vice-présidente en charge de l'économie circulaire

Quels sont les principaux défis auxquels la CCPEVA est confrontée ?

Notre territoire rencontre plusieurs difficultés majeures. La croissance démographique rapide met une pression considérable sur nos infrastructures et sur la capacité à répondre aux besoins croissants de services de proximité. La densité de médecins généralistes, par exemple, reste insuffisante, notamment dans les communes éloignées du Léman. Par ailleurs, la crise sanitaire a amplifié les inégalités sociales et territoriales. Nous devons également relever des enjeux socio-économiques, tels qu'un nombre croissant de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, tout en tenant compte des effets du vieillissement de la population et des impacts du changement climatique sur la santé.

Quelle est la réponse de la CCPEVA face à ces constats ?

Nous mobilisons différents partenaires compétents dans les domaines fléchés prioritaires. C'est ainsi que nous avons signé le CLS en septembre dernier et une CTG avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en janvier 2023, qui vise à renforcer les actions sociales et à mieux accompagner les familles. Notre approche repose sur une politique publique multipartenariale, transversale, intégrant les enjeux de transport, d'habitat et d'environnement, afin d'agir sur les déterminants sociaux de la santé. Notre engagement est de bâtir un cadre de vie où chacun, quel que soit son âge ou sa situation, trouve des services adaptés à ses besoins.

Comment la CCPEVA compte-t-elle répondre aux besoins croissants de la population dans les années à venir ?

Grâce aux dispositifs mis en place, nous devons anticiper les évolutions démographiques et sociales de notre territoire en ajustant en permanence nos infrastructures et notre offre de services. Le développement de services de proximité, comme les relais petite enfance, les permanences France Services ou encore le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, est une de nos priorités. Il est essentiel de continuer à travailler collectivement avec tous les acteurs locaux pour anticiper les besoins, qu'il s'agisse d'équipements pour les enfants, de services adaptés aux seniors, ou encore de nouvelles solutions de mobilité pour faciliter l'accès aux soins dans les zones moins bien desservies. Nous sommes convaincus qu'ensemble, avec les acteurs locaux, nous irons plus loin pour garantir le bien-être de la population.

Le Contrat Local de Santé (CLS)

Alors que l'organisation des soins relève de la responsabilité de l'État, les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la santé des populations. Leur politique publique en matière de transport, d'habitat, d'action sociale, ou encore de préservation de l'environnement, impacte un grand nombre de déterminants de santé.

En effet, la santé, telle que la définit l'OMS, va bien au delà des aspects purement médicaux. C'est un état complet de bien-être physique, mental et social. C'est pourquoi, les actions visant, par exemple à, favoriser l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture, aux loisirs, à une alimentation saine et un cadre de vie de qualité, contribuent indirectement à la santé des habitants.

Le Contrat Local de Santé (CLS) s'inscrit dans cette approche globale et transversale. C'est un outil clé qui repose sur une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), les collectivités territoriales, leurs groupements et d'autres institutions volontaires. Ce contrat se décline localement à partir du Projet Régional de Santé et prend la forme d'un programme d'actions spécifique, structuré autour de plusieurs axes prioritaires.

La CCPEVA aspire à jouer un rôle de fédérateur, en mettant en réseau les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Cela vise à faciliter les synergies, encourager l'innovation et améliorer les parcours de vie et de soins des habitants. Pragmatique et orienté vers des actions concrètes, le CLS est également ambitieux pour l'avenir du territoire. Il doit s'adapter aux besoins spécifiques des habitants et s'articuler avec d'autres initiatives territoriales, notamment celles mises en place par les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

La signature du Contrat Local de Santé marque le lancement de la phase opérationnelle d'un travail collaboratif impliquant une multitude d'acteurs autour de la table, témoignant ainsi d'une volonté collective d'agir pour le bien-être de la communauté.

Les objectifs du CLS

- Rassembler les acteurs pour mieux agir.
- Permettre une meilleure lisibilité et accessibilité de tout ce qui se fait en matière de santé sur le territoire.
- Améliorer les conditions de vie des habitants pour une meilleure santé et plus de bien-être.
- Soutenir la mise en place de solutions pour une offre de santé de proximité.
- Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

L'histoire du CLS sur le territoire

2022

Diagnostic des besoins sociaux et de santé sur le territoire : analyse statistique, mobilisation des acteurs et partenaires intervenant sur les questions sociales, familiales et de santé (enquête, groupe de travail thématiques, séminaire)

2023

Poursuite de la mobilisation des acteurs sur les enjeux et objectifs prioritaires en matière de santé et définition d'une feuille de route (séminaire avec ateliers thématiques)

2024

Rédaction du contrat local de santé (document cadre et fiches actions)

20 septembre 2024

Signature du CLS avec 7 partenaires :

> La signature du CLS avec la CCPEVA marque une étape clé pour la santé publique locale. Chaque territoire ayant ses spécificités, il est essentiel de décliner les priorités de santé au niveau local. Ce contrat permet de définir des objectifs réalistes et réalisables, basés sur un diagnostic précis des besoins. Co-construit avec les acteurs du territoire, ce CLS apporte des réponses opérationnelles à des enjeux comme la santé environnementale et mentale. L'évaluation continue des actions permettra de mesurer leur impact sur la qualité de vie et l'état de santé de la population. Ce partenariat innovant est un engagement durable pour améliorer la santé des habitants.
>
> **Reynald Lemahieu,** directeur de la délégation départementale de la Haute-Savoie de l'ARS

DES ACTIONS CONCRÈTES

Les axes stratégiques

Quatre axes stratégiques ont été définis pour le premier Contrat Local de Santé, servant de fil conducteur à un programme d'actions qui sera mis en œuvre sur une période de cinq ans, jusqu'en 2029. Ces axes permettront de structurer les initiatives et d'orienter les efforts collectifs en matière de santé sur le territoire. Il est crucial de souligner que la CCPEVA, seule, ne peut mener à bien toutes ces actions, car ses compétences directes sont limitées. Cependant, grâce à la mobilisation collective et au volontarisme des acteurs locaux, ce contrat permettra d'engager de nombreux partenaires autour des actions de santé. La CCPEVA agit comme un facilitateur, coordonnant les efforts et mettant en réseau les différents intervenants.

Accès aux soins et aux droits de santé

+ Renforcer l'offre de soins de premier recours
+ Améliorer l'accès à l'offre et les parcours de soins

UNE ACTION CCPEVA

Les conseillères France services accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives en lien avec la santé (remboursement de soins, obtention d'informations de premier niveau sur la complémentaire santé solidaire...)

Santé mentale

+ Renforcer la connaissance et l'appropriation des enjeux en santé mentale
+ Promouvoir le bien-être et prévenir la souffrance psychique

UNE ACTION CCPEVA

Une formation de Premier Secours en Santé Mentale (PSSM) sera proposée d'ici la fin de l'année, en partenariat avec la CPAM, aux professionnels qui interviennent auprès des jeunes du territoire.

Prévention et promotion de la santé

+ Améliorer le recours au dépistage et à la vaccination
+ Développer les compétences et les comportements favorables à la santé

UNE ACTION CCPEVA

Trois classes d'écoles primaires volontaires vont bénéficier d'ateliers ludiques sur le lien entre l'alimentation, la santé et l'environnement, complétés par une formation pour les enseignants.

Bien vieillir et autonomie

+ Lutter contre l'isolement social et favoriser la mobilité des séniors
+ Favoriser l'attractivité des métiers du maintien à domicile
+ Accompagner les proches aidants
+ Favoriser l'adaptation du logement

UNE ACTION CCPEVA

Une réflexion sur l'adaptation du logement est en cours dans le cadre du Programme Local de l'Habitat

L'EPSM 74 s'est fortement engagé lors des Semaines d'information sur la santé mentale qui se sont déroulées en octobre sur le territoire !

En tant que partenaire actif du Contrat Local de Santé de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance, l'Établissement Public de Santé Mentale 74 se réjouit de contribuer à un projet ambitieux qui place la santé au cœur des priorités territoriales. Ce plan pluriannuel d'actions vise à accroître la présence de professionnels de santé, améliorer l'attractivité du territoire, et renforcer la coordination entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Outre les synergies territoriales, il favorise également des initiatives innovantes comme l'accès aux soins pour les plus vulnérables, la prévention et l'éducation à la santé, le soutien aux aidants et la prévention des troubles psychiques. Ensemble, nous créons les conditions d'un accès équitable aux soins pour tous et d'une amélioration du bien-être de nos populations.

Clément Caillaux, directeur de l'Établissement Public de Santé Mentale 74

La mise en œuvre du Contrat Local de Santé

La mise en œuvre, l'animation et la coordination du CLS sont confiées à une chargée de mission, dont le poste est financé conjointement par l'ARS et la communauté de communes. Ce dispositif dynamique permet d'intégrer des actions nouvelles proposées par les partenaires, dans le cadre de leurs compétences et en cohérence avec les axes initiaux. Afin d'assurer une mise en œuvre efficace, le plan d'actions fera l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation systématique par un comité de pilotage, regroupant les signataires du contrat et les principaux partenaires impliqués. Cette démarche collaborative garantira une adaptation continue des actions aux besoins de la population et permettra d'ajuster les priorités au fil du temps.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La communauté de communes a signé sa Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Savoie le 24 janvier 2023.

La CTG établit un partenariat entre collectivités et CAF pour renforcer l'efficacité et la coordination des services aux habitants. Elle permet d'élaborer un projet social partagé pour répondre aux besoins identifiés. Ses objectifs, fondés sur un diagnostic commun, permettent de déployer un plan d'actions et d'évaluer son efficacité. Son but est de pérenniser, adapter et développer les équipements et services en réponse aux besoins des familles. Elle renforce la coopération entre acteurs locaux.

Élaborée pour 2022-2025, la CTG repose sur plusieurs axes, notamment : petite enfance, enfance et jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale et lutte contre les exclusions. Les porteurs de projet travaillent à assurer la coordination et à mobiliser les acteurs pour un maillage efficace sur le territoire.

Un exemple de mise œuvre : le Tyro'lien

Dispositif itinérant d'accompagnement à la parentalité, le Tyro'lien est porté par l'Association des Collectifs Enfants, Parents et Professionnels (ACEPP) 73/74.

De passage dans les villages, il permet de proposer, avec un véhicule aménagé, un espace chaleureux et convivial afin de rompre dans un premier temps avec l'isolement et de créer du lien entre les familles et les enfants (0-4 ans). Ce lieu a pour objectif de favoriser les échanges, d'accompagner la fonction parentale et de créer un temps où les parents passent un moment privilégié avec leurs enfants.

EN 2024, CE SONT 16 INTERVENTIONS GRATUITES PROGRAMMÉES SUR LE TERRITOIRE.

ZOOM SUR

le Relais Petite Enfance

Le RPE est un acteur clé de la CTG et déploie des actions à destination des parents/futurs parents, enfants, assistants maternels et gardes à domicile. Il soutient et accompagne les parents des 0-3 ans et les professionnels dans leurs fonctions. L'objectif est d'offrir un service de proximité aux 22 communes du territoire, en développant à la fois des temps d'accueil collectif et individuel.

De multiples actions en cours

+ Ateliers parents - enfants.
+ Actions de sensibilisation avec l'édition d'un petit journal mensuel, avec une thématique de la petite enfance à l'honneur. Ce support permet d'informer parents et assistants maternels des actualités et de l'agenda des animations.
+ Soirées d'échanges et conférences trimestrielles avec intervenants sur des thématiques particulières ou animées par les animateurs du RPE.
+ Temps d'échange avec la protection maternelle infantile (PMI) autour de thématiques liées à la petite enfance ont lieu en journée, plusieurs fois dans l'année.
+ En lien avec le CLS, sensibilisation en direction des parents et des professionnels de l'accueil individuel autour du handicap avec le dispositif d'inclusion et d'accompagnement (D.IN.A)

+ Une veille administrative et pédagogique, avec des ressources sur le site internet de la communauté de communes.

Des actions à venir

+ Création d'un livret 1 000 premiers jours pour 2025. L'objectif gouvernemental est de lutter contre les inégalités de destin dès la grossesse et d'accompagner les futurs parents, les jeunes parents et le tout jeune enfant.
+ Faire vivre un réseau d'acteurs petite enfance du territoire : journées pédagogiques, partage d'expériences.
+ Proposer une formation aux professionnels de la petite enfance sur les premiers secours en santé mentale.

Découvrez prochainement le métier d'assistant maternel en vidéo sur le site : cc-peva.fr

RELAIS PETITE ENFANCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

en chiffres de 2023

SERVICES DE PROXIMITÉ

FRANCE SERVICES

(service itinérant pour l'aide dans les démarches administratives)

1 819

démarches réalisées

52 %

des accompagnements se font auprès de personnes âgées de plus de 62 ans, et majoritairement auprès de femmes

3 **agents** pour vous accompagner dans toutes vos démarches du quotidien

1 420

usagers accompagnés dans leurs démarches administratives

464

accompagnements numériques individuels réalisés

USAGE NUMÉRIQUE

(service itinérant de conseil en numérique)

86 %

des accompagnements se font auprès des personnes âgées de plus de 60 ans

PORTAGE REPAS À DOMICILE

(du lundi au samedi, pour les personnes âgées de 65 ans et plus ou atteintes d'un handicap, également une veille et un contact quotidien)

29 893

repas livrés avec 120 bénéficiaires en moyenne

RELAIS PETITE ENFANCE

247

recherches de mode d'accueil individuel et/ou collectif recensé par le RPE

130

temps collectifs ont été animés sur 8 communes différentes

Abondance, Évian-les-Bains, Lugrin, Marin, Neuvecelle, Publier, Saint-Paul-en-Chablais, Vacheresse

220

enfants et 79 professionnels de l'accueil individuel différents ont profité de ces temps d'éveil.

455 heures

ont été dédiées au temps d'élaboration, préparation, déplacement, animation et rangement des temps collectifs.

RÉSEAU DE MOBILITÉ
votre réseau de transport évolue

Après la rentrée scolaire 2024, découvrez maintenant les nouveautés du réseau de transport ÉVA'D ! Dès le 15 décembre 2024, profitez d'une offre repensée avec des passages plus fréquents et une nouvelle carte de transport sans contact utilisable sur plusieurs réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Achetez et rechargez vos titres de transport en ligne, et suivez votre bus en temps réel grâce à de nouveaux outils digitaux. Simplifiez vos déplacements avec notre application et explorez une véritable alternative à la voiture.

LE SAVIEZ-VOUS ? LE RÉSEAU MOBILITÉ ÉVA'D C'EST...

1 000

Presque 1000 heures par an de formation par domaine de compétence et la quasi-totalité des salariés en CDI

70

véhicules dont 20 véhicules urbains offrant des capacités de 9 à 90 places | 50 autocars péri-urbains et scolaires offrant des capacités de 25 à 63 places

45 000

voyages par mois
dont 2 600 élèves transportés par jour

430

abonnés en moyenne
1 client sur 3 est abonné sur le réseau

1.2 M

1.2 millions de kms commerciaux par an

80

25 conducteurs urbains
55 conducteurs péri-urbains et scolaires dont 35% de femmes

11

4 lignes régulières urbaines secteur Évian-les-Bains, Publier, Thonon, Maxilly-sur-Léman, Lugrin et Neuvecelle | **3 lignes péri-urbaines** secteur Saint-Gingolph, Bernex et Châtel | **4 navettes saisonnières** touristiques secteur Bernex, Thollon-les-Mémises, vallée d'Abondance et Châtel

1 2 3 4 10 11 12 B C T VEX

1 site internet **www.evad.fr**

1 application mobile

1 page Facebook

1 agence commerciale à Évian-les-Bains (avec centrale d'appel)

Une offre de mobilité complète, pour une alternative à la voiture :

Transport à la demande

PTI'BUS
MOBI'BUS
ACTI'BUS

ÉVA'D é-i-o

Covoiturage

KAROS

Télécharger dans l'App Store
Disponible sur Google Play

NOUVEAUTÉS
À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

+ Une **nouvelle carte** de transport
+ Une **offre repensée** et des **passages plus fréquents**
+ De **nouvelles fonctionnalités** pour une **meilleure mobilité**

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS

À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE 2024

evad.fr

1 UNE NOUVELLE CARTE DE TRANSPORT

+ La carte ÉVA'D passe en OURA

+ 1 carte = de multiples réseaux
Une carte unique et sans contact à utiliser sur plusieurs réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- Abonnement ÉVA'D
- Compatible avec le réseau START de Thonon agglomération
- Compatible avec les lignes interrégionales : Annemasse, Annecy et Lyon
- Compatible avec les trains et bus Léman Pass

2 UNE OFFRE REPENSÉE : ADAPTATION DES HORAIRES POUR LES USAGERS

+ Plus de fréquence et de passages aux heures de pointe
Exemple : La ligne 10 s'étoffe pour un plus grand confort en augmentant son amplitude horaire.

+ Adaptation des lignes urbaines et des navettes saisonnières
(correspondantes avec les heures de pointe)

3 DÉPLOIEMENT PROGRESSIF EN 2025 DE NOUVEAUX OUTILS DIGITAUX

LES AVANTAGES DE LA NOUVELLE BILLETTIQUE

GAIN DE TEMPS
+ Dans le bus : paiement en CB ou téléphone sans contact

PLUS DE FLEXIBILITÉ
+ Sur le site internet : en achetant et en rechargeant directement vos titres de transports en ligne

DES TRAJETS 100% SÉRÉNITÉ
+ QR Code pour remplacer les fiches horaires aux arrêts de bus
+ Suivi en temps réel du bus (dispositif avance-retard)

Les Journées européennes du patrimoine sur le territoire

Les Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre dernier ont attiré près de 5 500 personnes sur le territoire. Une centaine de personnes a participé à la dizaine d'animations proposées par le service valorisation du patrimoine.

La CCPEVA, a travaillé cette année encore avec les communes (Abondance, Bernex, Châtel, Évian-les-Bains, Féternes, Meillerie, Neuvecelle, Publier, Saint-Gingolph, Saint-Paul-en-Chablais et Vacheresse) ainsi qu'avec les sites culturels du territoire pour proposer un programme riche et varié aux usagers. À l'occasion de cet événement, des animations dédiées aux écoliers du territoire ont également été organisées. De la maternelle au CM2, environ 710 enfants du territoire (31 classes) ont participé à cette opération grâce à la participation des acteurs culturels locaux et la prise en charge du transport par la CCPEVA.

710 **enfants du territoire**
ont participé à cette opération

La CCPEVA œuvre en faveur de la culture pour les plus jeunes

En octobre dernier, les services valorisation du patrimoine et relais petit enfance ont organisé un rendez-vous pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans avec la commune Saint-Paul-en-Chablais (hameau des Faverges). Accompagnés de leurs assistantes maternelles, 10 enfants ont participé à des activités autour des bassins et lavoirs : faire des bulles de savon, sentir de la lavande, jouer dans des draps, décrocher des pinces à linges... Une expérience positive à renouveler prochainement avec les autres communes du territoire.

Projet « école dehors » : une démarche pédagogique en développement

La démarche éducative « école dehors » de la CCPEVA, destinée aux écoles primaires du territoire, séduit de plus en plus d'enseignants (1 en 2023, 2 en 2024 et 9 prévus en 2025). Ce concept permet de faire classe en plein air, offrant aux élèves une expérience éducative différente, enrichissante et connectée à la nature.

Cette année des classes d'Abondance, Maxilly-sur-Léman, Neuvecelle, Publier, Saint-Paul-en-Chablais et Thollon-les-Mémises bénéficient de l'accompagnement de l'animatrice nature à raison d'une séance par mois. De leur côté, les enseignants font classe dehors seuls une fois par semaine. Tout en travaillant les disciplines scolaires, les élèves développent des compétences diverses (autonomie, communication, entraide...) et apprennent à mieux connaître leur environnement et la nature. L'année a démarré avec la rencontre extraordinaire d'une chenille de Sphinx du liseron pour la classe de CE2-CM1 de Simone Veil à Publier.

En avril, la CCPEVA proposera une formation « faire classe dehors » destinée à tous les enseignants du territoire.
Elle se déroulera du 28 au 30 avril 2025 à Abondance. Inscription à la formation : environnement@cc-peva.fr

DE NOUVEAUX PARCOURS NUMÉRIQUES

pour découvrir le Pays d'art et d'histoire en s'amusant !

Le Pays d'art et d'histoire vous propose deux nouvelles enquêtes numériques gratuites sur l'application Baludik. Après La Chapelle d'Abondance et Évian-les-Bains, ce sont les communes de Neuvecelle et de Thollon-les-Mémises qui ont été dotées d'un parcours. À Thollon-les-Mémises, le conseil municipal s'est associé au projet pour faire découvrir le patrimoine de manière ludique.

AVANT DE PARTIR :

- Assurez-vous d'avoir assez de batterie sur votre téléphone.
- Lisez bien toutes les informations données.
- Vous pouvez passer les missions et les jeux à l'aide du cadenas en bas à droite des indices.

NEUVECELLE

Enquête à Neuvecelle - Monsieur Dupuis a disparu

Menez l'enquête à Neuvecelle avec Camille et Léo et aidez-les à retrouver un musicien disparu.

Départ : Gare Amont du funiculaire d'Évian-les-Bains

Distance : 2 km | **Durée :** 1h environ

Niveau : Adultes et enfants de plus de 10 ans

THOLLON-LES-MÉMISES

Disparition à Thollon-les-Mémises

Aidez Camille et Léo à résoudre le mystère de la disparition de la vache Gentiane avant la montée en alpage.

Départ : Devant l'office de tourisme | **Distance :** 3 km environ

Durée : 1h30. Il faut ensuite compter 20 minutes de marche pour revenir au point de départ. **Niveau :** Adultes et enfants de plus de 10 ans

SENTIERS RAQUETTES

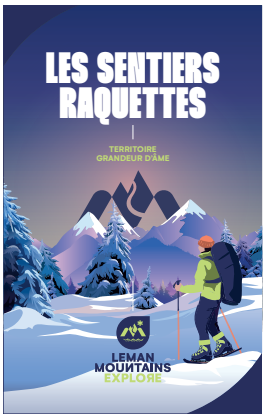

La saison d'hiver approche, mais si vous êtes plus adepte de randonnée que de ski, le guide raquettes, édité par l'office de tourisme intercommunal Leman Mountains Explore, saura satisfaire vos envies de découvertes de paysages dans la poudreuse. Vous y trouverez une trentaine de circuits de randonnées raquettes, de Thollon-les-Mémises à Châtel, en passant par Bernex, Abondance et La Chapelle d'Abondance.

Avec près de 100 km balisés (balisage unique de couleur violette), le guide vous indique les 4 niveaux de difficultés d'itinéraires (vert, bleu, rouge + 1 circuit noir « sportif » sur Châtel) avec les conseils de sécurité et matériel adapté. Il rappelle aussi la nécessité de se renseigner sur le risque d'avalanche et l'enneigement (fermeture de certains parcours à partir du risque 3/5). Veillez à ne pas suivre d'autres balisages ou vos sentiers estivaux habituels car ceux-ci ne sont pas toujours praticables l'hiver et soumis aux risques d'avalanches.

Respectez également les itinéraires afin de limiter le dérangement sur la faune sauvage, très fragile l'hiver. Vous pourrez ainsi vous reconnecter à la nature hivernale en toute sérénité.

Consultez le guide en ligne sur :
leman-mountains-explore.com/experiences/nordique/randonnee-raquettes/
ou téléchargez-le via le QR Code. Des randonnées encadrées par des professionnels sont également proposés, consultez le programme au sein des offices.

L'eau au cœur des animations des semaines du développement durable

À retenir

Les quatre piliers de l'hydrologie régénérative :

+ Ralentir l'eau + Infiltrer
+ Stocker l'eau dans le paysage
+ Évapotranspirer

La gestion de l'eau n'est pas une simple question de répartition ; c'est un enjeu de régénération durable auquel chaque territoire peut contribuer.

PROGRAMME : « EN ROUTE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

La CCPEVA a proposé et relayé un riche programme, avec une vingtaine d'animations sur le thème de l'eau, en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

Des ateliers ludiques sur l'eau, la biodiversité, la montagne, l'empreinte carbone et l'alimentation durable :

6 fresques ⋮ **3** ateliers

Élus, agents intercommunaux et communaux ont été invités à participer à la Fresque de l'Eau, explorant les cycles et les actions pour la préserver.

Les plus petits ont pu profiter de la nature avec la chasse aux trésors en forêt du relais petite enfance.

CONFÉRENCE TÉMOIN : UNE INTERVENTION CAPTIVANTE DE SAMUEL BONVOISIN

La conférence de Samuel Bonvoisin intitulée « Et si on pouvait cultiver l'eau ? » a attiré un public curieux de découvrir **l'hydrologie régénérative**. Il a ensuite proposé, le lendemain, une lecture paysagère du territoire mettant en avant le rôle clé de chacun dans la régénération des cycles hydriques. Il a conclu son intervention par une animation réservée aux scolaires, captivant ainsi une centaine d'élèves du primaire à l'hydrologie régénérative, plus accessible à leur échelle en se focalisant sur le rôle du vivant pour « cultiver l'eau ».

Rendez-vous sur cc-peva.fr pour retrouver l'interview de Samuel Bonvoisin

Com' les Pros : dans les coulisses des entreprises locales

OCT NOV
19 > 03

L'évènement Com' les Pros a mobilisé une quinzaine d'entreprises sur le territoire et suscité l'engouement des visiteurs durant les vacances de la Toussaint. La CCPEVA a rejoint plusieurs territoires de Haute-Savoie pour cette 7ème édition. Les visiteurs avaient donc le choix de s'inscrire aux visites gratuites parmi plus de 80 entreprises volontaires. Dans les coulisses, aux côtés des professionnels, le public a bénéficié de rencontres, parcours découverte, démonstrations et même de dégustations. Un évènement aussi riche pour les visiteurs, avec la découverte des savoir-faire locaux et métiers inspirants, que pour les entreprises qui ont pu faire connaître leur activité et valoriser leur expertise.

La CCPEVA a permis au public d'entrer dans les coulisses de 3 secteurs de métiers différents :

- La gestion des déchets avec la visite de la déchetterie de Vinzier.
- L'assainissement, en ouvrant les portes d'une station d'épuration (STEP) du territoire.
- Les services de proximité auprès du service portage de repas.

Rentrée instructive et conviviale au campus

16

élèves inscrits à la rentrée scolaire 2024-2025

Inscriptions ouvertes toute l'année.

À la rentrée de septembre, la tutrice du Campus connecté du Léman a organisé une journée d'intégration pour les étudiants qui se sont retrouvés à La R'mize à Anthy-sur-Léman. Les étapes de la visite ont été rythmées par un grand jeu animé par Emma Versteegh et Marina Réale de la R'mize pour découvrir le fonctionnement de ce pôle ressourcerie du Chablais. L'occasion pour les étudiants de faire le point sur les principes d'économie circulaire et les modes de consommation plus sobres. Le programme de rentrée du campus s'est poursuivi avec divers ateliers comme la gestion du temps, les techniques d'apprentissage et de mémorisation et les techniques de prise de notes.

De quoi bien accompagner ces étudiants dans leur parcours de poursuite d'études à distance !

Vous voulez découvrir le campus connecté ?
Bientôt une vidéo disponible sur cc-peva.fr

Rentrée du transport public : de la nouveauté pour les scolaires

À l'occasion de la rentrée du transport public qui a eu lieu du 16 au 22 septembre, notre réseau de mobilité ÉVA'D s'est mobilisé :

- Distribution de kits scolaires (protèges cartes, flyers, etc.) et accompagnement sur l'utilisation de la nouvelle carte à conserver, à badger.
- Intervention dans les bus scolaires et rappel des règles de civisme.
- Sensibilisation à la sécurité routière dans les classes de CM2 du territoire.

Octobre rose : retour sur un mois de mobilisation et de solidarité

Durant le mois d'octobre, la CCPEVA s'est engagée pour la lutte contre le cancer du sein en sensibilisant les agents au dépistage. Opération tous en rose, stand d'information et ateliers santé à faire soi-même, les équipes de la CCPEVA se sont aussi mobilisées lors d'un challenge sportif proposé en partenariat avec le Hilton Hotel Resorts. Le défi a connu un véritable succès avec plus d'une trentaine d'agents qui ont bénéficié d'une séance à la salle de sport du Hilton. Tous les dons d'entrée ont été reversés à l'association Seins Léman Avenir.

La Fresque de l'eau
Testez vos connaissances sur l'eau

EAU'DYSSÉE

TROUVEREZ-VOUS LES RÉPONSES ?

1. D'après vous, comment va évoluer la quantité d'eau sur Terre dans les décennies à venir ?
◯ Il y aura plus d'eau
◯ Il y aura moins d'eau
◯ Il y aura la même quantité d'eau

2. En France, d'où vient notre eau du robinet ?
◯ Des cours d'eau et des nappes phréatiques
◯ Des cours d'eau et de la mer
◯ De la mer et des nappes phréatiques
◯ Des glaciers

3. Quelle est la consommation moyenne par jour d'eau du robinet d'un Français ?
◯ 50 L/j ◯ 150 L/j
◯ 250 L/j ◯ 500 L/j

4. Quel est le plus gros poste de consommation de l'eau à la maison ?
◯ La douche/le bain ◯ Les WC
◯ Le lave-linge ◯ La cuisine

5. Pour quelle(s) raison(s) un sol ne pourrait plus infiltrer l'eau ?
◯ Il a été bétonné (construction d'une route, ville, maison, etc.)
◯ Il a été bétonné (construction d'une route, ville, maison, etc.), il est saturé en eau ou il est trop sec
◯ Il y a des végétaux dessus
◯ Il est saturé en eau ou trop sec

6. A quoi est due une sécheresse (manque d'eau) ?
◯ Il n'y a pas eu assez de pluie
◯ Il y a eu trop de prélèvements ou pas assez de pluie
◯ Il y a eu trop de prélèvements, pas assez de pluie ou il a fait trop chaud
◯ L'eau est de mauvaise qualité

7. D'après vous, quel est le pourcentage de la population bénéficiant d'une eau du robinet respectant la règlementation toute l'année en France ?
◯ 68% ◯ 78%
◯ 88% ◯ 98%

8. La température moyenne augmente à cause du changement climatique. Quelle en sera l'impact sur les ressources en eau en France, à horizon 2050 ?
◯ Il y aura moins de précipitations
◯ Il y aura moins d'eau dans les nappes souterraines, dans les cours d'eau et les sols
◯ Il y aura moins d'eau dans les nappes souterraines et les cours d'eau
◯ Il y aura moins d'eau dans le sol

+ Retrouvez le quiz complet sur : www.eaudyssee.org/ateliers-ludiques-eau/quizz-sur-leau/

Vous souhaitez compléter vos connaissances sur la gestion de l'eau ? Participez à un atelier fresque de l'eau
Agenda sur : www.eaudyssee.org/ateliers-ludiques-eau/participer-a-la-fresque-de-leau/

Réponses | **1** : Il y aura la même quantité d'eau
2 : Des cours d'eau et des nappes phréatiques
3 : 150 L/j | **4** : La douche/le bain | **5** : Il a été bétonné (construction d'une route, ville, maison, etc.) / il est saturé en eau ou il est trop sec
6 : Il y a eu trop de prélèvements, pas assez de pluie ou il a fait trop chaud
7 : 98% | **8** : Il y aura moins d'eau dans les nappes souterraines, dans les cours d'eau et les sols

AGENDA PATRIMOINE
Animations grand public

+ OH LA VACHE ! NEW
Abondance, Tarentaise ou Montbéliarde ? Partez à leur rencontre lors d'une visite à la ferme puis découvrez leurs spécificités, des alpages au fromage.
Samedi 21 décembre de 10h à 11h30.
Salle des Vins d'Honneur, Larringes.

+ DÉCORE TA CÉRAMIQUE À LA MANIÈRE DES POTIERS SAVOYARDS NEW
Découvrez les secrets de la poterie savoyarde avec cet atelier créatif.
Samedi 4 janvier de 10h à 11h30.
Salle de réunion des gîtes, 250 rue du stade, Champanges.
Samedi 22 février de 10h à 11h30.
Salle Tétras-Lyre, mairie de Vacheresse.

+ RANDO PATRIMOINE HIVERNALE NEW
Percez les secrets de la vie locale en montagne et du paysage lors de cette randonnée facile. Si la neige est au rendez-vous, chaussez vos raquettes !
Dimanche 9 février de 9h30 à 12h.
Aire de pique-nique route de Sous le Pas l'envers, Abondance.
Dimanche 16 février de 9h30 à 12h.
Parking du pont du Moulin, La Chapelle d'Abondance.

Infos, tarifs et inscription sur boutique.paysdevian-valleedabondance.com

Il est possible de réserver jusqu'à la dernière minute par le biais de la boutique en ligne. Les médiateurs ne peuvent en aucun cas accepter de règlement en espèces. Si la jauge de la visite est complète, le médiateur est en droit de refuser des visiteurs. Dans le cas où la visite est complète, la réservation en ligne n'est plus possible.

+ Retrouvez toutes les animations du Pays d'art et d'histoire sur cc-peva.fr

Les bonnes pratiques
pour un tri optimal dans le bac jaune :

Lorsque le tri est de qualité, les déchets sont recyclés correctement.

BAC DE TRI

DÉCHETS RECYCLÉS

CENTRE DE RECYCLAGE

+ de 15% de la poubelle jaune correspond en réalité à des **déchets mal triés**.

Bien souvent, ce sont des déchets pour lesquels des filières de tri spécifiques existent et qui pourtant finissent incinérés avec un coût supplémentaire.

Lorsque le tri est de mauvaise qualité, ce que l'on appelle « REFUS DE TRI » correspond à la fraction des déchets non-conformes aux consignes de tri.

BAC DE TRI MAL TRIÉ

DÉCHETS REFUSÉS

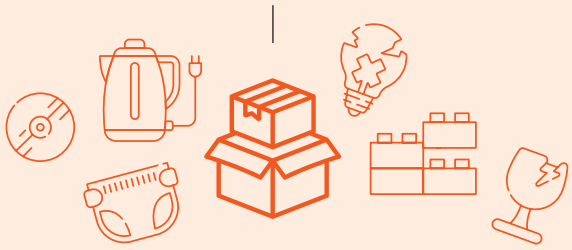

REFUS DE TRI AU CENTRE DE RECYCLAGE

TRANSPORT AU CENTRE D'INCINÉRATION DE LA MÊME MANIÈRE QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES (BAC GRIS)

Exemple : des emballages de matériaux différents imbriqués les uns dans les autres, des briques alimentaires encore pleines, des conserves non vidées...

Mais aussi tout ce qui n'est pas accepté dans le bac jaune :

> *Jouets en plastique ; ustensiles de cuisine ; appareils électriques ; emballages souillés ; objets en verre (direction la poubelle verte) ; textiles ; déchets dangereux (piles, ampoules usagées, médicaments, etc.) marqués par un symbole en forme de losange rouge ; déchets organiques (privilégiez le compost !) ; emballages en bois (là aussi, il y a des points de collecte dédiés) ; objets en métal (CD, tuyau, rasoir, etc.) ; déchets d'hygiène et de santé (couches, pansements, mouchoirs usagés, etc.).*

+ LE REFUS DE TRI A UN COÛT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Car les déchets passent par le centre de tri et sont renvoyés vers l'incinérateur. Ce transport et ces manipulations supplémentaires représentent un surcoût pour la collectivité qui pourrait être évité.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

DÉCOUVRIR LE PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE

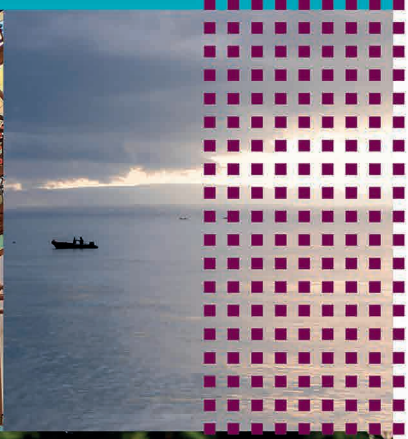

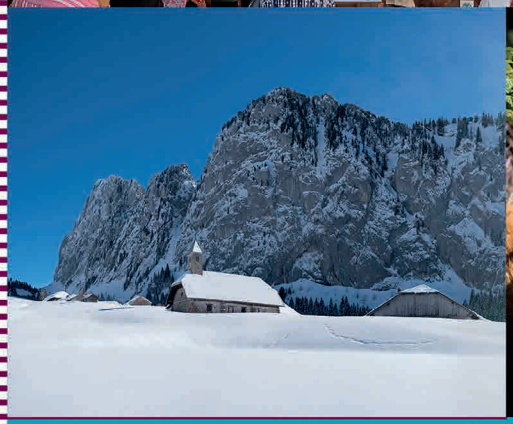

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

WWW.CC-PEVA.FR
+33 (0)4 58 57 03 88

Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Agir pour le patrimoine
cc-peva.fr

Service valorisation du patrimoine
Programme disponible dans les bureaux d'information touristique
© Crédits photos : Y. Tisseyre - F. Legrand